

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1622

Artikel: La stratégie ambiguë des socialistes
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La gauche veut dicter de conditions d'adhésion à l'Europe. Elle oublie que l'Union n'est pas prête à négocier son fonctionnement. C'est une fois l'intégration réalisée que le PSS devra défendre ses revendications au sein des institutions communautaires.

La stratégie ambiguë des socialistes

Le Parti socialiste suisse reste la formation politique la plus européenne. Il l'a confirmé lors de son récent congrès à Naters: la voie bilatérale n'a plus d'avenir; le Conseil fédéral doit ouvrir rapidement des négociations d'adhésion.

Emporté par son élan, le PSS veut faire de la prochaine votation sur l'accord de Schengen-Dublin un test de l'ouverture européenne de notre pays. Peter Bodenmann n'a pas hésité à proclamer que «nous ne votons pas sur Schengen mais sur l'Europe». Cet enthousiasme fait le jeu des isolationnistes et de l'UDC, pour qui cet accord n'est qu'un marchepied vers l'adhésion. Le faux pas du Conseil fédéral, déposant la demande d'adhésion de la Suisse juste avant la votation sur l'Espace économique européen, devrait pourtant servir de leçon.

Pour gagner la votation référendaire l'an prochain, l'évocation de l'idéal européen ne suffira pas; il faudra convaincre le peuple des avantages concrets de l'espace Schengen/Dublin.

Les risques du référendum

L'enthousiasme européen de la gauche se conjugue mal avec les menaces syndicales de référendum contre l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux membres de l'Union. Le PSS n'a pas clairement pris ses distances à l'égard d'un éventuel référendum qui, si l'accord était rejeté, mettrait en péril l'ensemble des accords bilatéraux et aggraverait l'isolement de la Suisse. Un résultat négatif qui n'attristerait pas la droite nationaliste.

Enfin, si les socialistes revendiquent l'ouverture rapide de négociations en vue d'une

adhésion à l'Union européenne, ils exigent du Conseil fédéral qu'il préserve le pays des méfaits du libéralisme, en particulier dans le dossier des services publics. Le PSS est certes légitimé à défendre son programme. Mais il ne peut oublier que nous sommes demandeurs d'une Europe qui n'est pas prête à négocier le marché unique et ses règles. C'est une fois l'adhésion acquise que la gauche helvétique, avec la gauche européenne, dans le cadre des institutions européennes, devra batailler pour qu'aboutissent ses revendications. Mais elle ne peut faire de l'acceptation de ses desiderata un préalable à son appui à une adhésion, sous peine de desservir la cause même de l'adhésion. Le PSS rappelle, probablement à juste titre, qu'il n'y aura pas d'adhésion possible sans l'appui de la gauche. Sans l'appui de la droite non plus.

jd

Syndicats

Le défi du travail précaire

Parmi les priorités évoquées par la direction du nouveau syndicat Unia figurent notamment la liberté d'organisation, le droit de grève et l'égalité des droits entre hommes et femmes. Ces dossiers importants ne doivent pourtant pas occulter la croissance des emplois précaires.

Cette tendance doit permettre de réduire le coût du travail en ajustant, à court terme, le nombre et la polyvalence des travailleurs aux fluctuations de la demande. Les statistiques révèlent un usage toujours plus grand, et dans tous les secteurs d'activité, de formes de travail atypiques qui échappent aux conventions collectives. De cette manière, licenciements et embauches se succèdent à un rythme accéléré.

En effet, les conventions collectives de travail (CCT) représentent pour beaucoup d'employeurs une rigidité qu'ils tentent d'éviter en

externalisant certains coûts. Cette externalisation passe notamment par le recours aux emplois précaires, tels que le travail sur appel, le travail temporaire, le travail des faux indépendants, la sous-traitance, le travail frauduleux, etc. Les travailleurs occupant ces emplois sans qualifications reconnues, sans perspectives d'avenir professionnel et aux conditions d'exercice pénibles, échappent aux protections représentées par les CCT.

Une résolution adoptée par le dernier congrès du SIB, puis par le premier congrès d'Unia, demande à la direction de traiter en priorité des mutations que subissent les rapports contractuels de travail et des questions transversales aux branches et secteurs d'activité. Car, comme le dit Murad Akincilar, permanent du SIB: «Il ne faut pas que les CCT deviennent un îlot dans un océan de précarité!»

dm

Quand les syndicats jouent à Madame Soleil

Le principal syndicat de la fonction publique vaudoise (FSF) prédit l'avenir. Il a signé un accord salarial avec le Conseil d'Etat plafonnant l'indexation à 0.25 point jusqu'en 2007. Les négociateurs syndicaux ont apparemment la réponse aux questions que tous les économistes se posent: ni l'augmentation des prix du pétrole ni d'autres circonstances n'entraîneront une importante inflation en 2005 et 2006. Les droits des salariés de la fonction publique seront donc préservés. Quant au gouvernement, il s'est engagé à compenser intégralement les salaires en 2008 en fonction du renchérissement en 2007. Il a donc lui aussi une boule de cristal. Quoique: en 2008, le Conseil d'Etat chargé d'appliquer cet accord sera issu de nouvelles élections. L'actuel gouvernement a-t-il vu l'avenir sous la forme d'un changement de majorité?

ad